

t.311 Trinidad
 t.311 Trinidad 1
 t.441.1 Aerni A. - FO/ng
 t.441.1 Bänziger K.

Berne, le 25 novembre 1971

~~DX~~ - v a/

NOTE AU DOSSIER

Discussion avec une délégation de la Trinité et Tobago le 17 novembre 1971.

Présents : M. D. Alleyne, Permanent Secretary in the office of the Prime Minister.

M. Cumberbatch, Premier secrétaire, Mission permanente de la Trinité et Tobago à Genève.

MM. Marcuard et Forster.

1. Assistance dans le domaine bancaire

Le Gouvernement de Trinité et Tobago est très satisfait des résultats des missions de M. Aerni. La National Commercial Bank fonctionne bien et elle est en train d'ouvrir des succursales à San Fernando et à Tobago. La CT est prête à envisager une continuation de notre assistance dans ce domaine en confiant une nouvelle mission à M. Aerni qui pourrait entre autre conseiller la nouvelle "Workers Bank", ainsi que le Gouvernement dans le domaine de la législation bancaire.

En ce qui concerne la formation de personnel dans le secteur bancaire, T. et T. aimerait que la CT collabore à la création d'un "Institut of Banking" qui serait rattaché à l'Université et qui formerait des cadres dans les domaines bancaires et de la gestion d'entreprises. La CT ne peut s'associer à un tel projet car des spécialistes sont très difficiles à trouver en Suisse. Par contre, la CT est prête à participer, en collaboration avec les banques suisses (dont la Banque populaire) à la formation en Suisse de 2 à 3 cadres trinitadiens par année pour une durée variant de 9 à 15 mois. Trinidad adresse- ra une requête formelle via notre Ambassade. Les modalités financières de ces stages seront discutées avec M. Aerni.

2. Expert dans le domaine de l'industrie de la viande.

La délégation trinitadienne nous remet un memorandum, exposant la situation de la "Trinidad and Tobago Meat Processors Ltd" et demandant à la CT un expert dans ce domaine. Nous signalons que nous avons tel expert (M. K. Bänziger) que nous mettrons en rapport avec M. Alleyne (ce qui a été fait le 24.11.71). Cependant nous ne désirons pas que cet expert ait des fonctions de direction au sein de la firme. Il devrait agir en tant que conseiller. M. Alleyne prend note de ce point de vue.

3. Amélioration de l'élevage de chèvres

M. Alleyne relève que les chèvres à Trinidad sont de la race Saanen et Toggenbourg, mais que la race aurait besoin d'être améliorée par un apport d'animaux venant de Suisse (pour la reproduction). Nous recevrons un memorandum à ce sujet sur la base duquel nous examinerons la possibilité d'envoyer un expert pour une mission exploratoire.

4. Institut de Relations Internationales

M. Alleyne mentionne que le Gouvernement de T. et T. a approuvé le budget de l'IRI pour l'année académique 1971/72. La contribution de T. et T. à ce budget a fortement augmenté. En ce qui concerne le statut de l'IRI, le Gouvernement n'a pas encore pris position. Il chercherait avant de l'approuver de s'assurer le soutien financier à l'IRI d'autres gouvernements de la région (en particulier la Barbade et la Guyane) car le développement prévu de l'IRI ferait peser une charge financière très lourde sur le gouvernement de T. et T. Mais M. Alleyne tient à relever que le soutien de son gouvernement à l'IRI est acquis quelque soit le résultat des démarches auprès des autres gouvernements.

Nous informons M. Alleyne que la CT est prête à poursuivre son soutien à l'Institut au-delà de la période du deuxième triennium qui se termine en 1972, mais que nous désirerions avant d'entamer des négociations pour le renouvellement de l'accord intergouvernemental que la question du statut de l'IRI soit clarifiée. M. Alleyne propose que les négociations débutent au mois d'avril 1972, ce qui nous paraît acceptable.

M. Alleyne relève le succès qu'a connu à Trinidad le programme de l'IRI de cours dans les écoles secondaires. Ce programme sera répété et amplifié en 1971/72.

En ce qui concerne, les boursiers de l'IRI auprès de l'IUHEI, M. Alleyne mentionne les difficultés qui existent actuellement pour la fixation du montant des bourses des deux boursiers arrivés en Suisse cet automne. Nous assurons notre interlocuteur que nous sommes au courant de ces difficultés et que nous espérons qu'elles seront surmontées lors de la prochaine séance de la Commission fédérale des bourses.

M. Alleyne souhaite en outre que les boursiers qui écrivent leur thèse sur les Caraïbes puissent après avoir passé leur examen de doctorat à Genève, travailler sur le terrain sous la direction de l'IRI de Trinidad. Nous prenons note de cette demande.

5. Expert postal

M. Alleyne mentionne une demande faite par T. et T. au PNUD pour un expert postal et demande si la Suisse pourrait, au cas où la réponse du PNUD serait négative, mettre un tel expert à disposition. Nous lui répondons que l'expert que nous avons est déjà engagé dans un autre pays.

Copies : A - Bassade, Caracas, WM, CN, CA

